



eFront, entreprise innovante selon les critères d'OSEO ANVAR

Les FCPI peuvent désormais souscrire à l'introduction en Bourse de eFront

Paris, le 11 décembre 2006 – eFront, éditeur de solutions logicielles pour la Finance, actuellement en cours d'introduction sur Alternext, vient d'obtenir le renouvellement de sa qualification d'entreprise innovante, octroyée par OSEO Anvar.

Cette qualification, valable pour une période de trois ans, est décernée par OSEO Anvar aux entreprises qui accordent une place importante à l'innovation. Ce label est la reconnaissance de la démarche novatrice adoptée par eFront pour élaborer ses solutions logicielles à partir d'une plateforme technique évolutive propriétaire.

L'obtention de ce label innovation permet à eFront de mobiliser des Fonds Communs de Placement dans l'Innovation (FCPI) pour réaliser son programme de développement international.

«Sur des marchés à fort potentiel, la reconnaissance d'Oseo Anvar dans nos capacités d'innovation consacre les compétences de notre équipe et nous encourage à accentuer nos efforts pour anticiper les futures attentes des acteurs de la Finance», déclare Olivier Dellenbach, Président Directeur Général de eFront.

Un prospectus visé par l'AMF (n° 06-454) en date du 30 novembre 2006 est disponible sans frais auprès de la société eFront, 2/4 rue Louis David 75116 Paris, et sur son site Internet (www.efront.com), ainsi que sur le site Internet de l'Autorité des marchés financiers (www.amf-france.org) et d'Alternext (www.alternext.fr).

Ce communiqué, et les informations qu'il contient, ne constituent ni une offre de vente ou de souscription, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription, des actions EFRONT dans un quelconque pays.

Contacts



Olivier Dellenbach
PDG
01 49 96 40 60
odellenbach@efront.fr



Gwenaël Le Berre
01.44.88.77.83
gleberre@invest-securities.com



Edouard Miffre
01 53 67 36 36
emiffre@actus.fr